

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

MARDI 7 FÉVRIER 2023
LUXEMBOURG OU À DISTANCE

ABILWAYS
LUXEMBOURG

RÉDUCTION DE
100 € HT

POUR TOUTE INSCRIPTION
REÇUE AVANT LE
31/12/2022
(REDUCT00)

ENJEUX DE COMPLIANCE ET IA

*L'IA : facilitateur et accélérateur de la veille
réglementaire et de la conformité*



www.abilways.lu

ÉDITO



Amélie Bry

Conference Manager
abry@abilways.com

Nous avons tous le besoin d'intégrer l'Intelligence Artificielle dans nos quotidiens de travail : une technologie qui s'apprête à bouleverser le **monde de la finance, les procédures AML**.

Grâce à la conférence du 7 février prochain, nous aurons l'occasion de vous apporter l'essentiel des applications des IA dans vos métiers. Quels sont les **atouts** pour les tâches quotidiennes des **départements de la compliance** ? Quelles sont les problématiques relatives à la **cybersécurité** et à la **protection des données** ?

Lors de cette conférence, vous pourrez décrypter son fonctionnement.

Une occasion unique de vous informer sur les nouvelles tendances technologiques avec une étude détaillée des mécanismes inhérents. Vous aurez alors une vision précise de l'application de l'IA dans le secteur de la compliance et vous comprendrez ses usages et enjeux.

POUR QUI ?

- AML / KYC Officers
- Auditeurs (internes ou externes)
- Contrôleurs internes
- Compliance officers
- Contrôleurs périodiques / permanents
- RCCI / RCSI
- Risk Managers

DE QUELS SECTEURS ?

- Providers
- Cabinets comptables
- Banques
- Casinos
- Consultants
- Organismes de crédit
- Fournisseurs de services financiers
- Compagnies d'Assurance
- Cabinets d'avocats
- Entreprises de services monétaires
- Investissement
- Entreprises
- Logiciels / Technologie
- Fournisseurs
- Monnaie Virtuelle

POURQUOI ?

- Connaître des applications de l'IA à la compliance
- Découvrir les usages et enjeux de l'IA
- Identifier les acteurs du marché et saisir les opportunités stratégiques
- Déterminer les enjeux et les modèles de l'IA pour la fonction conformité

CONFÉRENCE EN MODE PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL



Si vous assistez à cette conférence **en présentiel**, vous bénéficierez...

- d'une documentation détaillée disponible sur votre espace client
- d'échanges directs avec les experts assurant la conférence
- de présentations d'experts, suivies par des sessions de questions / réponses

Toutes les précautions seront prises sur le lieu de la conférence afin de respecter la législation en vigueur et les mesures de distanciation sociale.



Si vous assistez à cette conférence **en distanciel**, vous bénéficierez...

- d'une connexion à distance sur notre solution distanciel grâce à des identifiants envoyés après l'envoi de votre convocation
- d'une documentation détaillée disponible sur votre espace client
- d'une connectivité constante avec les intervenants et autres participants grâce au tchat live et au modérateur/chef de programmes

Si les circonstances sanitaires nous y obligent, la conférence se tiendra uniquement en mode distanciel à la date prévue.

MARDI 7 FÉVRIER 2023

PRÉSIDENT DE SÉANCE :

Julien BRIOT

Expert of Compliance – Founder
CABINET BRIOT & HADAR

8h45 Accueil des participants

9h00 Introduction

9h15 **Évolution récente de la fonction et problématiques actuelles**

- Qu'entend-on par IA ?
- Quelques exemples pratiques quotidien de l'IA
- Définition et origine de l'intelligence artificielle

Julien GRAS

CTO

TECHNOLOGY PARTNER

10h15 **Quels sont les enjeux de cybersécurité ?**

- L'assurance de l'IA tout au long de la chaîne de valeur, notamment en lien avec la gouvernance de la "supply chain".
- Comment évaluer la confiance des sous-contractants ? Quels enjeux est-ce pour les PME ? Quel rôle de la certification ? Comment construire ou garder la confiance dans le numérique en utilisant des technologies "encore peu contrôler/réguler", comme l'IA ?

Pascal STEICHEN

CEO

LUXEMBOURG HOUSE OF CYBERSECURITY

11h15 Coffee networking

11h45 **Quel apport de l'IA dans la compliance ?**

- L'apport de l'IA dans l'AML
- L'apport de l'IA dans la LFT

Julien BRIOT

12h45 Pause déjeuner

14h15 **L'apport des nouvelles technologies dans l'ESG, dans la lutte contre la fraude fiscale et dans la lutte contre la corruption**

- Gouvernance : IA et compliance
- Opportunités et risques de l'IA dans la compliance
- Quelles utilisations de l'IA en banque et en finance ?
- L'apport de l'IA pour la lutte contre la fraude fiscale
- L'apport de l'IA dans l'ESG
- L'apport de la blockchain pour lutter contre la corruption

Julien BRIOT

15h15 Coffee networking

15h45 **IA : comment être en conformité avec le RGPD ?**

- Rappel des grands principes
- Auditez vos pratiques
- Se prémunir contre les risques liés aux modèles d'IA, les identifier, les monitorer
- La réalisation des DPIA relatives à ces traitements
- Les problématiques de durée de rétention
- La transparence lorsqu'on utilise de l'IA, comment expliquer les traitements de données personnelles
- L'exercice des droits des personnes avec l'IA

Julien WINKIN

Managing Partner | External DPO

LUXGAP

17h15 Session Q/R

17h30 Clôture de la journée

INFORMATIONS PRATIQUES

ABILWAYS Luxembourg
est une marque du groupe

ABILWAYS

Scannez ce code
et retrouvez-nous sur
votre smartphone



Renseignements inscriptions

ABILWAYS Luxembourg (Groupe Abilways)
18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris
Tél. : +33 (0)1 42 21 02 02
serviceclient-lu@abilways.com

Renseignements programme

Amélie Bry - abry@abilways.com

Participation (+ 3 % TVA)

930 € HT

Bénéficiez d'une réduction de 100 € HT pour toute inscription reçue avant le 31/12/2022 (code promo : REDUC100)

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et la documentation de la formation.

Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

- par virement à notre banque - BGL BNP Paribas
IBAN : LU24 0030 2485 2343 0000
Code BIC : BGLLLULL, au nom d'EFE Luxembourg
S.A.R.L., avec mention du numéro de facture.

Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription. Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

Le groupe ABILWAYS (ABILWAYS Luxembourg, ABILWAYS Belgique, EFE, CFPJ, ISM, ACP FORMATION, PYRAMYD, IDCC, ABILWAYS DIGITAL) est responsable du traitement de vos données personnelles et en tant que partenaire de confiance, nous voulons que nos clients soient assurés que nous mettons tout en œuvre pour assurer la protection de leurs données personnelles et le respect de leurs droits.

ABILWAYS Luxembourg met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Ces données sont nécessaires au traitement de cette fiche et sont conservées le temps nécessaire aux finalités pour lesquelles nous les collectons, sauf dispositions légales contraires. Toutes les informations complémentaires relatives à notre politique relative aux données personnelles, à notre politique relative à la gestion des cookies et à nos CGV sont consultables sur notre site www.abilways.lu. Le groupe Abilways peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique ou électronique, de l'information commerciale susceptible de vous intéresser. Conformément aux dispositions de la loi du 02/08/02 sur le respect de la vie privée et du règlement européen sur la protection des données du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation du traitement et du droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez également vous opposer à tout envoi ultérieur de communication commerciale. Vous pouvez exercer ces droits par courrier électronique à cette adresse correctionbdd@abilways.com ou par courrier postal : 18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris.

Annulations

Formulée par écrit, l'annulation de formations donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire. Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.

Date et lieu de la formation

MARDI 7 FÉVRIER 2023 - À DISTANCE

Attention : le lieu de la formation est susceptible d'être modifié. Merci de vous référer à la convocation qui vous sera remise 10 jours avant la formation

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.



Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées. Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

BULLETIN D'INSCRIPTION

- OUI**, je m'inscris à la conférence « **Enjeux de compliance & IA** » le mardi 7 février 2023 (code 26450D) et je choisis :
- en présentiel** ou **en distanciel**
- OUI**, je m'inscris avant le 31/12/2022 et je bénéficie de 100 € de réduction HT avec le code REDUC100
- Madame Mademoiselle Monsieur

Nom et prénom* _____

E-mail* _____

Fonction _____

Nom et prénom de votre responsable formation _____

Nom et prénom de votre responsable juridique _____

Société _____

N° TVA _____ Secteur d'activité _____

Effectif site _____

Adresse _____

Code postal Ville _____

Tél _____ Fax _____

N° de GSM _____

Adresse de facturation (si différente) _____

Signature et cachet obligatoires :

* Indispensable pour vous adresser votre convocation

Pour modifier vos coordonnées, Tél. +33 (0)1 42 21 02 02 - correctionbdd@abilways.com